

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Eugène FLORNOY

La protection de la jeune fille

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1908, tome 10, p. 262-265

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

La protection de la jeune fille

L'évolution économique a fait de nombreuses victimes : parmi elles, nulle n'est plus digne d'intérêt que la jeune fille. Malheureusement, la famille ouvrière ne connaît plus le foyer stable et tutélaire qui, jusqu'à l'âge adulte, réunissait les enfants dans la paix et la force de la vie commune.

Le désir du gain, le rêve d'améliorer la situation de la famille — quand ce n'est pas la nécessité de pourvoir au pain quotidien — conduisent la mère à l'atelier, et bientôt aussi la fille. Mais le salaire ne tarde pas à être trouvé minime ; quelquefois même la place désirée ne se rencontre pas dans le pays qu'on habite ; alors, lasse de chercher... impatiente de ne pas voir le succès répondre assez vite à ses efforts vers un peu de bien-être, la femme, la jeune fille surtout, songe à la grande ville, s'imaginant que, dans ses rues populeuses et dans sa grande enceinte, chacun peut trouver sa vie.

Et puis, le foyer n'est pas toujours attrayant pour la jeune fille, elle y trouve quelquefois l'exemple du mal, ou trop souvent l'indifférence. Alors, sans affection qui la soutienne, l'encourage, la console au besoin, elle rêve de l'inconnu ; qu'ira-t-elle y chercher ? elle n'en sait rien... hélas... mais des idées d'indépendance germent en elle et achèvent de la détacher d'un foyer dont elle n'a senti que le joug et auquel ne la rattache aucun lien de cœur.

Même dans les familles de la petite bourgeoisie, la jeune fille aspire à mieux qu'elle ne possède, et c'est toujours vers la grande ville qu'elle tourne ses regards, croyant y trouver facilement quelque poste de gouvernante, d'institutrice, d'employée.

Qui donc à ces âmes isolées et souffrantes offrira le réconfort ? Qui donc à ces errantes donnera l'asile honnête ?

Il semble qu'une pareille question eut dû, dès longtemps, dès le premier jour où elle s'est posée, recevoir la réponse. Sans doute, des efforts généreux se sont produits, mais ils demeuraient isolés, ignorants les uns des autres, ignorés même des victimes que l'on prétendait sauver.

Une organisation était nécessaire qui, puissante, rayonnât partout où le besoin faisait entendre l'appel au dévouement. *L'Association catholique internationale des Œuvres pour la protection de la Jeune fille* fut fondée, grâce à l'initiative de Mme la baronne de Montenach, sous la présidence de Mme de Reynold. Elle renferme en son titre tout son programme :

« Elle est une *association*, c'est-à-dire qu'elle ne veut rien accaparer, qu'elle admet dans un cadre très vaste toutes les œuvres s'occupant de la jeune fille.

« Elle est *catholique*, et c'est dire tout d'abord qu'elle veut être universelle, comme l'église dont elle porte le drapeau ; c'est dire aussi qu'elle doit s'adapter toujours aux besoins des jeunes filles catholiques cherchant soutien et conseil.

« Elle est *internationale*. Elle est donc un réseau immense à l'extension duquel aucune frontière ne s'oppose, un lien qui relie dans une même entente tous les pays, une union qui permet que, de Buenos-Ayres à Saint-Pétersbourg, une jeune fille soit rendue à sa famille, après avoir été arrachée au pire des dangers. »

Aujourd'hui que la jeune fille franchit si aisément la frontière, sous le coup de la lutte pour la vie, il était nécessaire, précisément en pays étranger, qu'elle rencontrât aide fraternelle, guide et réconfort.

Et donc, l'Œuvre nouvelle a fondé des maisons d'hospitalisation pour les jeunes filles et a symbolisé la grâce et la simplicité de ces hôtelleries chrétiennes, en les appelant « Maisons d'accueil » ; elle envoie aux gares des déléguées qui attendent les voyageuses annoncées, car c'est à la descente même du train que l'émigrante peut, par une démarche imprudente, compromettre l'avenir. Elle crée des patronages, des réunions de travail ou de récréation pour ses protégées qui tout en habitant dans leurs familles souhaitent quelque aide morale.

Ainsi est partiellement réparée l'injure du destin qui arrache la femme, jeune et faible, à la tutelle familiale, ou du moins elle sera réparée lorsque de nombreuses femmes du monde s'associeront aux efforts des généreuses initiatrices.

Le cœur, la raison, l'évidence du danger et de la souffrance militent en faveur de la protection de la jeune fille. Mais peut-être le caractère vraiment social de cette œuvre lui donne-t-il une particulière grandeur aux yeux des chrétiens qui comprennent la fraternité sociale. De voir la sœur heureuse s'ingénier à soutenir la sœur qui connaît toutes les angoisses, la femme riche aimer la femme ouvrière et lui prouver ce tendre dévouement par toutes les délicatesses d'une intimité recherchée, est un grand problème social.

Sans doute ouvroirs et orphelinats témoignent de la volonté d'aider la jeunesse populaire et de lui préparer un avenir laborieux. Mais la préparation même de cet avenir est-elle toujours conforme aux nécessités actuelles du travail féminin ? Nous posons la question sans prétendre la résoudre par de longs développements, sans oser surtout combattre de tenaces illusions. Au surplus, ouvroirs et orphelinats exercent l'activité de saintes et admirables religieuses ne rapprochent-ils pas les

classes sociales. Or. en toute œuvre, si le but immédiat de secours matériel ou moral est louable, encore convient-il de ne pas oublier le but éloigné — peut-être le but essentiel — le contact d'esprits qui se méconnaissent, de cœurs qui s'ignorent. En définitive, c'est cette union des classes, par le dévouement et la confiance réciproque qu'il faut obtenir, obtenir à tout prix, sinon de tous les maux que l'on veut supprimer, le pire subsistera, nous voulons dire le *mal social*, celui qui entretient la défiance et engendre la haine entre les citoyens d'une même nation.

Lorsque la *Protection de la Jeune fille* aura fait communier les âmes, un bien moral et matériel sans doute, mais aussi et surtout un bien social immense aura été obtenu. L'œuvre sera l'une des applications de l'idéal que nous poursuivons : la Fraternité sociale.

Eugène FLORNOY